

25. Système unique de romanisation pour chaque système d'écriture non romain

La Conférence,

Notant qu'aucun progrès n'a encore été accompli depuis la deuxième Conférence, en ce qui concerne l'élaboration d'un système unique de romanisation pour un certain nombre de langues importantes,

Notant en outre que cet état de choses est dû principalement au fait que les pays dans lesquels ces langues sont parlées n'ont pas encore participé aux sessions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et aux Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

Considérant qu'il est souhaitable d'élaborer un système de romanisation pour ces langues,

Recommande que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques étudie cette question.

26. Divisions géographiques et linguistiques de l'Afrique

La Conférence,

Notant que la résolution 4 de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques faisait de l'Afrique au sud du Sahara une seule division linguistique et géographique 46/,

Reconnaissant que cette division est actuellement scindée en sous-division de l'Afrique orientale et sous-division de l'Afrique occidentale,

Reconnaissant en outre que les objectifs de la Conférence seront mieux réalisés si les divisions sont plus réalistes et plus représentatives,

Recommande de porter à trois le nombre de divisions linguistiques et géographiques de l'Afrique établies par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, divisions qui porteraient les noms ci-après :

- a) Afrique occidentale,
- b) Afrique centrale,
- c) Afrique orientale.

27. Motion de remerciements

La Conférence,

1. Exprime ses plus vifs remerciements au Gouvernement grec pour les excellentes dispositions qu'il a prises en vue de l'organisation de la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, ainsi que pour l'hospitalité qu'il a accordée à tous les participants;

---

46/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, p. 12.

2. Exprime également sa gratitude au Président pour la façon remarquable dont il a dirigé les débats et pour la manière dont il a veillé au confort et au bien-être des participants;

3. Exprime sa reconnaissance aux membres du Bureau et aux fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le travail considérable qu'ils ont accompli.